

Campagne contre le racisme : une appli et un décret en vue

Sur tous les fronts, elle touche un public considérable

En février dernier, une vaste campagne visant à lutter contre le racisme a été lancée à l'initiative de la ministre de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie Bruxelles, la RTBF et la plateforme de lutte contre le racisme. L'occasion de tirer un premier bilan de cette initiative citoyenne.

« Le racisme, vous valez mieux que ça ! », c'est le slogan évocateur de la campagne lancée en février dernier par Isabelle Simonis, ministre de l'Égalité des chances, la RTBF et la Plateforme de lutte contre le racisme. Une campagne qui englobe également le harcèlement dont sont souvent victimes les adolescents. En deux mois de diffusion, ce projet a rencontré un succès non négligeable.

Pour l'occasion, un site web a été mis en place : www.vousvalezmieuxqueca.be. Plus de 17.200 visites ont été enregistrées sur cette page d'information. Pas moins de 160 actions de terrain ont été menées en Wallonie et à Bruxelles. Et plus de deux millions de personnes ont été touchées grâce aux spots TV et 1,5 million grâce aux diffusions en radio.

Afin de sensibiliser un maximum de citoyens, les réseaux sociaux ont également été mis à contribution. Ainsi, la page YouTube de la campagne comptabilise 30.000 vues et la page Facebook a vu son nombre d'abonnés grimper à 5.500 en moins

d'un mois. Les cinémas ont également été sollicités avec 6.500 diffusions des quatre spots de campagne. Enfin, la RTBF a enregistré plus de 400.000 vues sur sa plate-forme Auvio. On peut donc bien parler de succès.

Pour le plus grand bonheur de la ministre Isabelle Simonis : « *À l'heure où le racisme est de plus en plus banalisé, où l'extrême droite, qui prône le rejet et la haine se retrouve au second tour de l'élection présidentielle française, il est plus que jamais l'heure de poser des actes et de faire rempart aux idées nauséabondes. Tous les niveaux de pouvoir doivent prendre des mesures structurelles adéquates pour attaquer ce problème à la racine et renforcer la cohésion sociale.* »

ÉDUCATION

Dans ce cadre, la ministre a donc lancé plusieurs mesures en matière de lutte contre le racisme. Un avant-projet de décret visant à garantir un financement structurel aux opérateurs de terrain, à hauteur de 1.450.000 euros est déjà dans les cartons. Il sera prochainement déposé sur la table du gouvernement. Ce décret permettra de soutenir les projets d'éducation des jeunes à la citoyenneté, de promotion de la diversité et de déconstruction des préjugés et stéréotypes à caractère raciste. Des « universités de lutte contre le racisme » rassemblant des pro-

fessionnels de premières lignes sont actuellement également en cours d'élaboration.

Enfin, une application visant à combattre les discours haineux en ligne notamment à l'aide de contre-arguments est enfin en cours de finalisation. Elle devrait voir le jour dans le courant du mois de juin.

Cette appli

permettra de lutter contre l'homophobie, le sexisme, le racisme et l'atteinte physique.

« On va proposer des contre-arguments notamment. Les personnes qui seront face à des discours de haine dans des discussions ou sur des pages web pourront aller injecter ces phrases qui permettent de désamorcer une situation avec humour. L'objectif est de déconstruire les clichés trop souvent véhiculés », explique Stéphanie Wilmet, attachée de presse de la ministre Simonis.

Un volet « signaler » permettra également de dénoncer les pages ouvertement racistes ou les commentaires déplacés via un formulaire en ligne. Quant au harcèlement ciblé sur une personne en particulier, il nécessite

une attention spécifique et personnelle. Un numéro d'écoute (le 103) sera donc renseigné directement sur l'application. ●

F.J.